

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00725 Numéro SIREN : 803 291 962 Nom ou dénomination : ODYSSEE IMMOBILIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 7056

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 107 ALLÉE FRANÇOIS MITTERRAND 76100 ROUEN Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 8 0 3 2 9 1 9 6 2 0 0 0 2 2 Néant ☐ *

		Exercice N clos le		N-1	
		31/12/2022		31/12/2021	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	37 599	8 229
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	45 416	114 461
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	3 101	82 865
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	189 003	205 553
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 835	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	679 871	1 591 547
	Autres créances (3)	BZ	CA	33 716	7 684 039
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 434 281	1 486 969
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	120 818	134 280
	TOTAL (III)	CJ	CK	33 716	24 467 426
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	119 832	24 656 429
					11 102 388

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME275 119 86 116
CRÉDIT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Me déposé le :

28 SEP. 2023



Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE PARTICULIER

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :515.000.....)	DA	515 000	515 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	51 500	51 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	3 370 610	2 372 509
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 197 413	998 101
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 134 523	3 937 110
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	35 595	11 647
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	35 595	11 647
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	947	399
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	19 064 985	5 650 580
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	257 376	1 200 337
	Dettes fiscales et sociales	DY	161 539	289 036
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	802	1 767
	Autres dettes	EA	661	11 512
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	19 486 310	7 153 631
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	24 656 429	11 102 388
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 486 310	7 153 631
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société ODYSSEE IMMOBILIER				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	155 489	FB		FC	155 489	1 027 782
	Production vendue	FD		FE		FF		
			services*	FG	2 342 582	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 498 070	FK		FL	2 498 070	1 489 431
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	8 667	4 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	21	504	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 506 758	1 494 602
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	155 489	1 016 782
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	738 177	570 640
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 992	1 645
	Salaires et traitements*					FY	142 481	70 442
	Charges sociales (10)					FZ	49 880	20 721
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	23 416	14 856
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	296	6	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 115 731	1 695 092	
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 391 027	(200 490)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	366 997	1 318 921	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	130 828	28 163	
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		25 343	
	Total des produits financiers (V)				GP	497 825	1 372 427	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	28 707	147 792	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	386 625	32 328	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	1 742		
	Total des charges financières (VI)				GU	417 074	180 120	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	80 750	1 192 307		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)				GW	1 471 777	991 816		

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Page 7

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	599	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	599	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	110	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	599	1 401
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	709	1 401
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(110)	(1 401)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	274 254	(7 686)
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	3 005 181	2 867 028
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	1 807 768	1 868 927
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 197 413	998 101
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	IG		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	366 997	1 318 921
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IK	386 625	32 328
	(9) Dont transferts de charges	HX		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	RC		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A2		
		A3		
		A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Pénalités et amendes non déductibles		Charges exceptionnelles	110	Produits exceptionnels
Valeur comptable des éléments d'actif fin. cédés		599		
Produits de cession éléments actif fin.				599
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	41 128	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	2 042	
		Matériel de transport *					KY	57 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	84 161	LC		LD	4 822	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	141 161	LO		LP	6 864	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	86 563	8V		8W	2
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	86 563	LR		LS	2		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	268 852	OH		OJ	6 866		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		3		4		4			
				à poste		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	41 128	IX	41 128	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	2 042	MO	2 042
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	57 000	MR	57 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT	88 983	MU	88 983
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	148 025	NI	148 025	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations				IO		OX	599	OY	85 966	OZ	85 966
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ	599	NK	85 966	2H	85 966		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	599	OL	275 119	OM	275 119		

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	32 899	PF	4 700	PG		PH	37 599
TOTAL I		RK	32 899	RM	4 700	RN		RO	37 599
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	38	QF		QG	38
	Matériel de transport	QH	4 908	QI	11 400	QJ		QK	16 308
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 792	QM	7 278	QN		QO	29 070
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	26 701	QV	18 716	QW		QX	45 416
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	59 599	QP	23 416	QQ		QR	83 015

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am,des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venté															
(NP + NO + NR)		NW				Total général non venté (NS + NT + NU)	NY	Total général non venté (NW - NY)						NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	11 647	5W	23 948	5X		5Y	35 595	
	TOTAL II	5Z	11 647	TV	23 948	TW		TX	35 595	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	3 700	9V	1	9W	600	9X	3 101
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	159 186	6Y	4 758	6Z	130 227	7A	33 716	
	TOTAL III	7B	162 886	TY	4 759	TZ	130 827	UA	36 817	
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C	174 533	UB	28 707	UC	130 827	UD	72 413	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
- financières			UG	28 707	UH	130 828				
- exceptionnelles			UJ		UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

Société ODYSSEE IMMOBILIER

31/12/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	679 871		679 871						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	303		303						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	150 429		150 429					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	90 269		90 269					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	22 015 351		22 015 351						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 984		7 984						
	Charges constatées d'avance	VS	120 818		120 818						
	TOTAUX		VT	23 065 026	VU	23 065 026	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	947		947						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	257 376		257 376						
Personnel et comptes rattachés		8C	21 168		21 168						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 386		19 386						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	113 312		113 312						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 673		7 673						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	802		802						
Groupe et associés (2)		VI	19 064 985		19 064 985						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	661		661						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	19 486 310	VZ	19 486 310						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 0,10 % du capital de la SNC LOUVIERS pour un montant de 1 €
- Souscription de 0,10 % du capital de la SNC LOUVIERS H2 pour un montant de 1 €

Les participations suivantes ont été cédées :

- Cession de 59.9 % du capital de la SNC LES PORTES DU CHAPITRE 2 pour un montant de 599 €, la participation passant ainsi à 0,10 %.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	
▪ Matériel de transport	Linéaire	5 ans
▪ Mobilier	Linéaire	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de prestations de services. Il est comptabilisé au fur à mesure de leur réalisation selon la méthode de l'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur des estimations fondées sur le suivi des travaux.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les dépréciations des titres de la SNC AT'OME BIHOREL, de la SNC AT'OME MONT SAINT AIGNAN, de la SCCV PIERRE DE SEINE DEVILLE LES, de la SNC AT'OME MSA ROUTE DE MAROMME, et de la SCCV LUCILINE ILOT F, sont maintenues à hauteur de 600 €, de 800 €, de 450 €, de 450 € et de 800 € respectivement.

La dépréciation des titres de la SNC AT'OME MSA LES BULINS est annulée soit une reprise de 600 € enregistrée dans les produits de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Le titre de la SNC LES BALCONS SAINT FILLEUL a été déprécié à hauteur de 1 €, soit 1 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	547 700
▪ Intérêts à recevoir sur C/C	336 910
▪ Autres produits à recevoir	
Total	884 610

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	105 615
▪ Assurances	332
▪ Maintenance diverses	9 672
▪ Divers	5 199
Total	120 818

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 51 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Situation nette négatives des filiales n'ayant plus de stock	11 647	23 948			35 595
Total	11 647	23 948			35 595

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	178 070
▪ Personnel, provision pour congés à payer	15 981
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Etat – charges à payer	3 440
▪ Intérêts courus sur C/C	279 380
▪ Intérêts bancaires à payer	947
▪ Autres charges à payer	390
Total	470 208

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	2 498 070
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	2 498 070

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2021 réalisés par les filiales et participations	107 245	52 610
▪ Intérêts des comptes courants	279 380	314 387
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	1	600
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	4 758	130 228
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	23 948	
▪ Autres charges financières – mali de liquidation	1 742	
▪ Autres produits financiers – boni de liquidation		
Total	417 074	497 825

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	599	599
▪ Amendes	110	
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪ Autres charges et produits exceptionnels		
Total	709	599

Note 14 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 15 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	1
Employés	
Ouvriers	
Total	1

Note 16 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Engagements de ne pas céder les parts sociales détenues dans les sociétés AT OME BOIS GUILLAUME, PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD sans accord préalable des établissements bancaires		
▪ Cautions		

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

28 SEP. 2023



ODYSSEE IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
au capital de 515 000 euros

Siège social : 107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

R.C.S. ROUEN 803 291 962

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

RESOLUTION PROPOSEE

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 1 197 413,48 € comme suit :

- A la réserve spéciale d'œuvre d'art à concurrence de 1 519,00 €
- Au compte des Réserves facultatives, le solde, soit 1 195 894,48 €

RESOLUTION ADOPTEE

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 1 197 413,48 € comme suit :

- A la réserve spéciale d'œuvre d'art à concurrence de 1 519,00 €
- Au compte des Réserves facultatives, le solde, soit 1 195 894,48 €

Pour copie certifiée conforme

La Société ITAQUE, Présidente,
Représentée par Marc LAUBIES, son Président

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

28 SEP. 2023



ODYSSEE IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 515 000 Euros
107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Associée unique de la société ODYSSEE IMMOBILIER,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ODYSSEE IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation et les créances rattachées à ces participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,
Le 27 juin 2023

Secno



Florence HERTEL-PETIT
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : <u>Société ODYSSEE IMMOBILIER</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND</u>		76100 ROUEN	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 0 3 2 9 1 9 6 2 0 0 0 2 2</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>	
		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		SECNO	
Primes de remboursement des obligations (V) CM		28 rue Alfred Kastler - CS 50278	
Ecart de conversion actif* (VI) CN		76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :515...000.....)	DA	515 000	515 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	51 500	51 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 370 610	2 372 509
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 197 413	998 101
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 134 523	3 937 110
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	35 595	11 647
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	35 595	11 647
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	947	399
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	19 064 985	5 650 580
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	257 376	1 200 337
	Dettes fiscales et sociales	DY	161 539	289 036
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	802	1 767
	Autres dettes	EA	661	11 512
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	19 486 310	7 153 631
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	24 656 429	11 102 388
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959) Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 486 310	7 153 631
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIERNéant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	155 489	FB		FC	155 489
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	2 342 582	FH		FI	2 342 582
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 498 070	FK		FL	2 498 070
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	8 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	21
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 506 758
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	155 489
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	738 177
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 992
	Salaires et traitements*					FY	142 481
	Charges sociales (10)					FZ	49 880
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	23 416
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	296
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 115 731
	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 391 027
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	366 997
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	130 828
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	25 343
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	497 825
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	28 707
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	386 625
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	1 742
	Total des charges financières (VI)					GU	417 074
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	80 750
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	1 471 777

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 99	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 99	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	110	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 99	1 401
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	709	1 401
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(110)	(1 401)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	274 254	(7 686)
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	3 005 181	2 867 028
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	1 807 768	1 868 927
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 197 413	998 101
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont [produits de locations immobilières	HY		
	[produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont [- Crédit bail mobilier *	HP		
	[- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	366 997	1 318 921
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	386 625	32 328
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Pénalités et amendes non déductibles		110		
Valeur comptable des éléments d'actif fin. cédés		599		
Produits de cession éléments actif fin.				599
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

SECNO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 0,10 % du capital de la SNC LOUVIERS pour un montant de 1 €
- Souscription de 0,10 % du capital de la SNC LOUVIERS H2 pour un montant de 1 €

Les participations suivantes ont été cédées :

- Cession de 59.9 % du capital de la SNC LES PORTES DU CHAPITRE 2 pour un montant de 599 €, la participation passant ainsi à 0,10 %.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	
▪ Matériel de transport	Linéaire	5 ans
▪ Mobilier	Linéaire	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de prestations de services. Il est comptabilisé au fur à mesure de leur réalisation selon la méthode de l'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur des estimations fondées sur le suivi des travaux.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les dépréciations des titres de la SNC AT'OME BIHOREL, de la SNC AT'OME MONT SAINT AIGNAN, de la SCCV PIERRE DE SEINE DEVILLE LES, de la SNC AT'OME MSA ROUTE DE MAROMME, et de la SCCV LUCILINE ILOT F, sont maintenues à hauteur de 600 €, de 800 €, de 450 €, de 450 € et de 800 € respectivement.

La dépréciation des titres de la SNC AT'OME MSA LES BULINS est annulée soit une reprise de 600 € enregistrée dans les produits de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Le titre de la SNC LES BALCONS SAINT FILLEUL a été déprécié à hauteur de 1 €, soit 1 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	547 700
▪ Intérêts à recevoir sur C/C	336 910
▪ Autres produits à recevoir	
Total	884 610

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	105 615
▪ Assurances	332
▪ Maintenance diverses	9 672
▪ Divers	5 199
Total	120 818

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 51 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Situation nette négatives des filiales n'ayant plus de stock	11 647	23 948			35 595
Total	11 647	23 948			35 595

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	178 070
▪ Personnel, provision pour congés à payer	15 981
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Etat – charges à payer	3 440
▪ Intérêts courus sur C/C	279 380
▪ Intérêts bancaires à payer	947
▪ Autres charges à payer	390
Total	478 208

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	2 498 070
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	2 498 070

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2021 réalisés par les filiales et participations	107 245	52 610
▪ Intérêts des comptes courants	279 380	314 387
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	1	600
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	4 758	130 228
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	23 948	
▪ Autres charges financières – mali de liquidation	1 742	
▪ Autres produits financiers – boni de liquidation		
Total	417 074	497 825

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	599	599
▪ Amendes	110	
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪ Autres charges et produits exceptionnels		
Total	709	599

Note 14 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 15 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	1
Employés	
Ouvriers	
Total	1

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 16 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Engagements de ne pas céder les parts sociales détenues dans les sociétés AT OME BOIS GUILLAUME, PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD sans accord préalable des établissements bancaires		
▪ Cautions		

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Filiales détenues à + de 50 %																				
SCOV HANGAR 147	SNC G&A	SAS PIERRE DE SERRE PARTICIPATION	SNC LES TERRASSES DU HAMEL	SNC REPLETS LUCIENNE 2	SNC PARC BELLEVUE	SNC L'ATELIER GASTON SERRE	SNC ATOME BOIS GUYLAUME	SNC ATOME MONT SAINT ADRIAN	SCOV LUCIENNE LOT F ROUEN	SNC VILLA SAINT MACLOU	SNC LES PORTES DU CHAPITRE 1	SNC 88 GALLIEN	SCOV PIERRE DE SERRE BENEVAULLE	SNC PIERRE DE SERRE BERNIE EDWARD ACCESSION	SNC ATOME MSA LES BULINS	SNC ATOME BRYOREL	SCOV PIERRE DE SERRE ROUEN	SNC PIERRE DE SERRE SAINT MARTIN DU VIVIER	SNC OYSENE IMMOBILIER R181	SNC OYSENE IMMOBILIER R182
10 000 €	1 000 €	15 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
5 208 €	-100 352 €	-35 746 €	349 887 €	-4 634 €	-22 550 €	-42 951 €	27 388 €	-15 595 €	-36 329 €	-19 734 €	-20 756 €	-38 785 €	23 760 €	10 350 €	111 803 €	-13 406 €	12 462 €	708 196 €	225 158 €	0 €
99,00%	98,50%	98,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	54,00%	35,00%	48,00%	80,10%	80,10%	80,00%	80,00%	54,90%	7,00%	0,10%	0,10%
0,50%	1,75%		20,04%	20,04%	20,04%	20,04%				18,04%	32,57%	16,03%					48,25%	50,05%	50,05%	
99,50%	98,25%	98,00%	80,04%	80,04%	80,04%	80,04%	80,00%	80,00%	80,00%	72,04%	67,57%	64,03%	80,10%	80,10%	80,00%	80,00%	54,90%	53,25%	50,15%	50,15%
9 900 €	965 €	14 400 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	540 €	350 €	480 €	801 €	801 €	600 €	800 €	549 €	70 €	1 €	1 €
9 900 €	965 €	14 400 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	0 €	0 €	540 €	350 €	480 €	801 €	801 €	600 €	0 €	549 €	70 €	1 €	0 €
1 704 €	16 637 682 €	1 100 983 €	199 898 €	282 678 €	271 998 €	152 820 €	-21 931 €	18 702 €	-10 749 €	184 897 €	277 462 €	240 000 €	-13 032 €	-3 678 €	-45 238 €	112 €	-28 352 €	-35 000 €	2 323 €	1 759 €
0 €	0 €	0 €	5 232 713 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 298 €	0 €	0 €	5 991 294 €	2 456 712 €	0 €
-10 312 €	-100 352 €	-23 813 €	370 280 €	-218 €	-12 418 €	-42 076 €	-5 913 €	-5 888 €	-15 180 €	-5 305 €	-7 248 €	-24 978 €	-2 375 €	-15 000 €	8 652 €	-6 674 €	-13 528 €	720 213 €	216 912 €	0 €
														30 050 €			21 960 €		600 €	
31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022

(1) Société nouvelle : premier exercice non clôturé

Filiales détenues à + de 50 %								Filiales détenues de 10 à 50 %											
SNC LES BALCONS SAINT PELLER	SCOV PIERRE DE SERRE VILLA CONSTANCE	SNC PIERRE DE SERRE SOTTEVILLE	SNC LES PORTES DU CHAPITRE 2	SNC VILLA DARGENT	SNC LOUVIERS	SNC LOUVIERS H2	SAS PIERRE DE SERRE	SNC VERNON PAPIETERIE	SNC VIFAGAMA	SNC LA CLERMONTONE	SNC LE CLOS DU HAMEL	SNC L'ARCHER	SNC L'AUGUSTIN	SAS VALCITY	SNC ATOME MSA ROUTE DE MAROMME	SCOV PIERRE DE SERRE DEVILLE LES ROUEN	SNC PIERRE DE SERRE VERNON PIERRECH	SNC MUSTEL	SAS ZEPHOS
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	350 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
-48 484 €	824 686 €	-47 073 €	-23 309 €	-10 670 €	-9 820 €	0 €	1 721 267 €	0 €	0 €	-37 930 €	0 €	0 €	0 €	649 893 €	-4 450 €	-46 274 €	-47 847 €	0 €	0 €
0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	50,10%	50,00%	0,10%	49,01%	49,01%	49,01%	49,01%	48,96%	45,00%	45,00%	25,55%	25,55%	24,55%
50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%		48,91%	49,01%	49,01%	49,01%	49,01%	48,96%	45,00%	45,00%	25,55%	25,55%	24,55%
50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,10%	50,00%	49,01%	49,01%	49,01%	49,01%	49,01%	48,96%	45,00%	45,00%	25,55%	25,55%	24,55%
1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	50 100 €	500 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	450 €	450 €	0 €	0 €	0 €
0 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	50 100 €	500 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
1 323 €	8 555 €	198 €	2 785 €	6 €	38 316 €	15 643 €	1 820 342 €	4 277 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	321 935 €	92 066 €	0 €	0 €	0 €
0 €	8 436 883 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 219 040 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 997 529 €	864 167 €	3 689 659 €	0 €	0 €	0 €
-48 484 €	658 133 €	-47 073 €	-11 813 €	-10 670 €	-9 820 €	0 €	595 528 €	0 €	0 €	-37 930 €	0 €	0 €		1 186 063 €	35 678 €	136 929 €	-38 €	0 €	0 €
31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	(1)	(1)	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	(1)	(1)	(1)	(1)	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	(1)	(1)

(1) Société nouvelle : premier exercice non clôturé

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	41 128	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX	2 042
		Matériel de transport *			KY	57 000	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	84 161	LC		LD	4 822
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	141 161	LO		LP	6 864	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
Autres participations			8U	86 563	8V		8W	2		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V			
TOTAL IV			1Q	86 563	1R		1S	2		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	268 852	0H		0J	6 866

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		à poste 1		à poste 2				à poste 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	41 128	IX	41 128	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	2 042	MO	2 042
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	57 000	MR	57 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	88 983	MU	88 983
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	148 025	NI	148 025	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
Autres participations		IO		599		OY	85 966	OZ	85 966		
Autres titres immobilisés		II		2C				2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2F				2G			
TOTAL IV		I3		NJ	599	NK	85 966	2H	85 966		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	599	OL	275 119	OM	275 119

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	32 899	PF	4 700	PG		PH	37 599
TOTAL I		RK	32 899	RM	4 700	RN		RO	37 599
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	38	QF		QG	38
	Matériel de transport	QH	4 908	QI	11 400	QJ		QK	16 308
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 792	QM	7 278	QN		QO	29 070
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	26 701	QV	18 716	QW		QX	45 416
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	59 599	QP	23 416	QQ		QR	83 015

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non venant de participations (NP + NO + NR)		NW				Total général non venant de participations (NS + NT + NU)		NY				Total général non venant de participations (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			
Primes de remboursement des obligations						SP			

* Des explications concernant cette rubrique sont données en annexe.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIERNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	23 948	5X		5Y 35 595
	TOTAL II	5Z	TV	23 948	TW		TX 35 595
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D
		- corporelles	6E	6F	6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4		O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	600	9X 3 101
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	4 758	6Z	130 227	7A 33 716
	TOTAL III	7B	TY	4 759	TZ	130 827	UA 36 817
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C	UB	28 707	UC	130 827	UD 72 413
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF		
		- financières	UG	28 707	UH	130 828	
		- exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

SENO28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 50

Désignation de l'entreprise : <u>Société ODYSSEE IMMOBILIER</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières			UT			UV			UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	679 871		679 871						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	303		303						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	150 429		150 429						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	90 269		90 269						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	22 015 351		22 015 351						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	7 984		7 984						
	Charges constatées d'avance			VS	120 818		120 818						
	TOTAUX			VT	23 065 026		VU	23 065 026		VV			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	947		947							
	à plus de 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	257 376		257 376							
Personnel et comptes rattachés			8C	21 168		21 168							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	19 386		19 386							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	113 312		113 312							
Obligations cautionnées		VX											
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	7 673		7 673								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	802		802							
Groupe et associés (2)			VI	19 064 985		19 064 985							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	661		661							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	19 486 310		VZ	19 486 310						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55